

La participation du Canada à la guerre du Pacifique

Elle ne sera ni symbolique ni "trop modeste" — Elle sera coûteuse — Elle sera "volontaire et modérée" si tout va bien

La guerre en Europe semble heureusement tirer à sa fin, mais il ne faudrait pas trop se presser de pousser un immense soupir de soulagement. Après la défaite de l'Allemagne, le Canada aura encore une autre guerre sur les bras. Nous avons en effet été l'un des premiers pays à déclarer la guerre au Japon après le coup de Pearl-Harbor; nous n'avons pas même attendu la déclaration de guerre des Etats-Unis. C'est une considération dont les électeurs canadiens feront bien de tenir compte avant de donner leur vote le 11 juin prochain, même si les candidats libéraux ne cessent de leur répéter que la guerre et la conscription sont maintenant choses du passé.

Quelle sera l'étendue de la participation du Canada à la guerre du Pacifique? M. King et ses ministres n'ont pas été prodigues de confidences sur ce point et les candidats libéraux de la province de Québec seront sans doute encore plus réticents, mais on peut tout de même relever quelques indications dans les discours ministériels prononcés au cours de la dernière session.

La participation du Canada à la guerre contre le Japon ne sera pas simplement symbolique comme d'aucuns pouvaient l'espérer. Nous sommes fixés au moins sur ce point. L'ancien ministre de la Marine de guerre, M. Angus Macdonald, a même employé l'expression en disant que "l'unité navale canadienne du Pacifique, bien qu'elle ne puisse pas du tout être comparée en importance à la force navale anglaise ou à la magnifique flotte américaine du Pacifique, sera néanmoins beaucoup plus qu'une simple force symbolique" (Débats de la Chambre des Communes, édition française non révisée 1945, p. 456). Le premier ministre Mackenzie King a d'abord recouru à une formule assez vague, mais qui excluait sûrement la simple participation symbolique. "L'effort que fera le Canada, dit-il, pour maintenir sa juste part dans la poursuite ultérieure des hostilités contre le Japon se trouvera, évaluée en chiffres, nécessairement bien inférieur à ce qu'il était dans la guerre européenne" (Débat, p. 475q).

M. King avait annoncé en même temps que le contingent que le Canada s'était engagé à maintenir en Europe pendant la période d'occupation de l'Allemagne "est modeste, compte tenu de nos ressources et de l'intérêt direct que nous avons au maintien et à la sauvegarde de la paix mondiale" (Débats, p. 475). La Gazette de Montréal avait alors publié un article pour critiquer la politique du gouvernement en affirmant que le contingent envoyé contre le Japon serait "modeste, compte tenu de nos ressources". M. King a protesté avec indignation contre cet article dès le lendemain et tenu à préciser que le contingent "modeste" serait celui qui participerait à l'occupation de l'Allemagne et non celui qui serait envoyé contre le Japon. "Il serait vraiment regrettable, dit le premier ministre, qu'un pareil article de fond semât l'erreur dans le pays" (Débats, p. 552).

La participation du Canada à la guerre du Pacifique ne sera donc pas symbolique. Elle ne sera pas non plus "trop modeste".

* * *

Le document officiel le plus révélateur qui ait été publié touchant l'étendue de notre participation à la guerre du Pacifique est le rapport intitulé *Travail et revenus* déposé par le ministre de la Reconstruction, M. C. D. Howe, à la fin de la session. "La deuxième phase de la guerre, dit le rapport à la page 4, désigne cette période qui commencera dès la cessation des hostilités en Europe et qui s'étendra jusqu'à l'heure de notre victoire finale dans le Pacifique. Au cours de cette deuxième phase, les dépenses de guerre se maintiendront à un haut niveau; concurrentement on effectuera des réductions dans les forces armées et dans l'activité des industries de guerre et on inaugurerà les mesures de reconstruction que les circonstances autoriseront ou exigeront". Le rapport précise un peu plus loin à la page 5: "Il ne sera ni nécessaire ni possible de donner plein essor à l'augmentation de l'embauchage privé avant la victoire dans le Pacifique... Tout en faisant face à toutes les exigences de la collaboration du Canada à la victoire dans le Pacifique, il sera possible, dans l'opinion du gouvernement, de libérer une certaine partie de nos forces armées, des ouvriers et des installations employées à l'industrie de guerre".

Les divers ministres de la Défense nationale ont fourni de leur côté en soumettant leurs crédits à la Chambre quelques indications touchant l'étendue de notre effort de guerre dans le Pacifique. "Nous songeons, dit M. Angus Macdonald alors ministre de la Marine, à faire accompagner ces deux croiseurs [*Uganda* et *Ontario*] et ces deux porte-avions [dont le gouvernement canadien entend faire l'acquisition] par un certain nombre de contre-torpilleurs et de frégates. Je ne puis divulguer le nombre exact de navires que nous enverrons, non plus que le nombre exact des hommes qui les monteront, mais je puis dire que l'unité navale canadienne du Pacifique... sera beaucoup plus qu'une simple force symbolique" (Débats, p. 456).

Le ministre de l'Aviation M. Colin Gibson, a été d'une extrême circonspection en parlant de la guerre dans le Pacifique. "Des pourparlers, dit-il, se poursuivent actuellement, et depuis quelque temps déjà, sur l'ampleur de notre participation aérienne à la deuxième phase du conflit, — la guerre contre le Japon. On peut dire que des escadrilles du C. A. R. C. collaborent avec la R. A. F. dans les attaques contre le Japon; toutefois, nous n'avons pas encore déterminé quels seront le nombre et la composition de nos unités affectées à cette tâche" (Débats, p. 502). Le secrétaire parlementaire du ministre de l'Armée, M. Douglas Abbott, n'a pas dit un mot de la participation de nos troupes de terre à la guerre du Pacifique. Com-

me le recrutement de l'infanterie est beaucoup plus difficile que celui de l'aviation ou de la marine, il a laissé soin délicat au premier ministre lui-même.

M. King ne s'est pas compromis outre mesure. Après avoir annoncé que la marine canadienne collaborerait avec la flotte anglaise, l'aviation avec la *Royal Air Force* et les troupes avec l'armée des Etats-Unis, il a fait la déclaration suivante: "Il est encore trop tôt pour prédire à quel moment nous en viendrons à une décision définitive sur l'apport respectif des divers services ou sur les effectifs que chacun devra fournir. La ligne de conduite adoptée se fondera essentiellement, je le répète, sur la mesure dans laquelle on aura besoin des effectifs disponibles et sur les résultats visés" (Débats, p. 477).

Retenons que "les dépenses de guerre se maintiendront à un haut niveau au cours de cette deuxième phase" que la décision touchant les effectifs à envoyer contre le Japon se fondera "sur la mesure dans laquelle on aura besoin des forces disponibles". Notre participation, qui est déjà décidée, sera donc sûrement coûteuse et peut-être considérable.

* * *

M. King a été beaucoup plus clair lorsqu'il a parlé du recrutement des contingents qui représenteront le Canada dans le Pacifique. "Ces contingents de l'armée, de la marine et de l'aviation dit-il, seront constitués de membres de nos forces armées d'outre-mer et d'hommes qui subissent actuellement l'instruction au Canada. Nous n'avons pas l'intention de désigner ceux qui devront prendre du service dans le Pacifique. Cette observation s'applique au personnel du service général aussi bien qu'à tout autre personnel. Les hommes qui formeront les effectifs que nous enverrons contre le Japon seront choisis parmi ceux qui manifesteront le désir de servir sur le théâtre de guerre du Pacifique" (Débats, p. 477).

M. King a laissé entendre que la participation du Canada à la guerre du Pacifique serait limitée en même temps que volontaire. "Le Pacifique, dit-il, est une région aux distances immenses. Les transports, qui constituent un difficile problème en Europe et imposaient des limites à nos opérations soulèveront encore plus de difficultés sur ce théâtre-là. L'importance des forces qui peuvent y être employées avec avantage se trouve, de ce fait, strictement limitée" (Débats, p. 475). M. King a aussi fait allusion au rôle du Canada comme grenier et arsenal dont on parlait tant au début de la guerre en Europe. "Il y aura, dit-il, un besoin continu de grandes quantités d'approvisionnements et de munitions ainsi que de matériel de genres spéciaux, dont plusieurs ont été inventés et perfectionnés par nos ingénieurs et nos spécialistes et dont quelques-uns ne peuvent être fournis que par le Canada" (Débats, p. 475).

M. King et les libéraux en reviennent donc au début de la guerre contre le Japon à la politique de "participation volontaire et modérée" qu'ils avaient proclamée au début de la guerre contre l'Allemagne en 1939. C'est sans doute leur intention actuelle et leur espoir. Pour peu que les Japonais n'opposent pas une trop vive résistance et que les volontaires s'offrent en nombre suffisant, le gouvernement King ne demandera pas mieux que de s'en tenir à cette politique de participation volontaire et plus ou moins modérée.

A la suite de nombreux revers subis par le Japon dans ses avant-postes du Pacifique et de la reconquête des Philippines, la situation paraît aussi favorable qu'elle le semblait pendant la "drôle de guerre" de l'hiver 1939-40 quand on comptait surtout sur le blocus pour réduire l'Allemagne à merci. Le Japon ne répétera probablement pas une surprise victorieuse comparable à l'invasion de la France et des Pays-Bas par les armées allemandes en 1940, mais il ne faut jurer de rien à la guerre. Il ne faudrait pas aller comparer la situation actuelle du Japon, si défavorable qu'elle puisse paraître, à celle de l'Allemagne au moment du débarquement en Normandie. La flotte japonaise a perdu la maîtrise de la mer, l'aviation japonaise est sans doute déclassée, mais l'armée japonaise n'a pas été saignée à blanc comme l'armée allemande en Russie et l'apport des nouvelles classes a largement compensé les pertes subies par les garnisons des îles du Pacifique. L'expression "se faire tuer jusqu'au dernier" n'a qu'un sens relatif pour les Allemands, mais elle a un sens absolu pour les Japonais que l'on veut réduire comme leurs alliés d'Europe à l'*unconditional surrender*.

Le volontariat véritable pourrait bien ne pas donner les mêmes résultats lorsqu'il s'agira de combattre les Japonais que lorsqu'il s'agissait de combattre les Allemands. Les jeunes Canadiens n'éprouveront peut-être pas le même enthousiasme lorsqu'il s'agira de libérer les Indes orientales néerlandaises et la Mandchourie que lorsqu'il s'agissait de défendre la *Mother Country* contre l'invasion ou de libérer leurs divers pays d'origine. Les expéditions dans les pays tropicaux sont moins tentantes pour nos gens que les campagnes sous le climat tempéré de l'Europe et les villes de l'Extrême-Orient n'ont pas le même attrait que Rome, Paris ou Londres pour ceux qui aiment à "voir du pays". Si les appels au dévouement pour sauvegarder la liberté du monde et l'appât des allocations de service à la démobilisation ne suffisent pas, il ne restera plus pour combler les rangs de nos contingents que la conscription déguisée, la conscription limitée ou la conscription intégrale.

La participation à la guerre du Pacifique est une chose assurée. La conscription pour soutenir l'effort de guerre contre le Japon n'est pas une chose impossible.